

L'évolution de l'investissement/: des secteurs stagnants aux thèmes dynamiques

Publié le 9 juillet 2024

Ayush Babel

Director, Quantitative Research

- **Stagnation de l'investissement sectoriel** : malgré plusieurs décennies d'existence, l'investissement sectoriel n'a pas su s'adapter aux changements rapides du marché et de l'économie, ce qui limite son efficacité dans le paysage d'investissement actuel.
- **Avantages de l'investissement thématique** : l'investissement thématique offre plusieurs avantages par rapport à l'investissement sectoriel, parmi lesquels une perspective plus large, une orientation future, une flexibilité au-delà des frontières traditionnelles du secteur, une meilleure diversification, un potentiel de rendement plus élevé ainsi qu'un alignement sur les valeurs personnelles. Il se concentre sur les tendances à long terme qui refaçonnent la société et l'économie et englobent plusieurs secteurs.
- **WisdomTree Megatrends UCITS Index**: cet indice représente une approche d'investissement multithématique, couvrant 16 thèmes axés sur trois mégatendances (en juillet 2024). Il donne accès aux pure players, maintient un faible chevauchement avec les indices traditionnels et les très grandes capitalisations, recourt à plusieurs niveaux de génération d'alpha, et surperforme l'indice MSCI ACWI Net Total Return selon les données rétrospectives sur une période de plus de vingt ans.
- Produits associés WisdomTree Megatrends UCITS ETF - USD Acc En savoir plus

L'investissement sectoriel existe depuis des décennies, mais n'a pas évolué avec le temps

En tant que stratégie d'investissement distincte, l'investissement sectoriel est apparu et a gagné en importance dans les années 1980 et 1990. Ses racines remontent cependant à des évolutions antérieures sur les marchés financiers. Le concept d'investissement sectoriel a évolué à partir d'une plus large tendance consistant à catégoriser des actions et à créer des produits d'investissement spécialisés. Cette évolution a été alimentée par plusieurs facteurs :

- **Développement des indices sectoriels** : dans les années 1970 et 1980, les fournisseurs de données financières ont commencé à créer des indices spécifiques aux secteurs, permettant aux investisseurs de suivre plus facilement les performances des différentes industries.

- **Expansion des fonds communs de placement et introduction des ETF** : dans les années 1980, les fonds communs de placement ont connu une croissance significative, y compris les fonds spécifiques à chaque secteur, axés sur des industries ou secteurs économiques particuliers. Le lancement du premier fonds indiciel coté en bourse (ETF) en 1993 et la concurrence qui en a résulté dans le secteur par la suite ont également ouvert la voie à des ETF spécifiques aux secteurs.
- **Avancées technologiques** : l'essor du trading informatisé et l'amélioration des capacités d'analyse des données dans les années 1980 et 1990 ont abouti à des stratégies d'investissement sectorielles plus sophistiquées.
- **Changements économiques** : l'importance croissante de certains secteurs, tels que la technologie, dans l'économie globale au cours des années 1990 a attiré davantage l'attention sur l'investissement sectoriel.

Bien que le concept d'investissement dans des industries spécifiques existe depuis beaucoup plus longtemps, la formalisation de l'investissement sectoriel en tant que stratégie généralisée, soutenue par des produits et indices financiers spécialisés, a principalement pris forme dans les années 1980 et 1990. Cette période a vu naître l'investissement sectoriel tel que nous le connaissons aujourd'hui, les investisseurs pouvant facilement allouer leurs portefeuilles en fonction de secteurs économiques ou d'industries spécifiques.

L'investissement thématique pourrait offrir une meilleure exposition aux tendances tout en améliorant la diversification

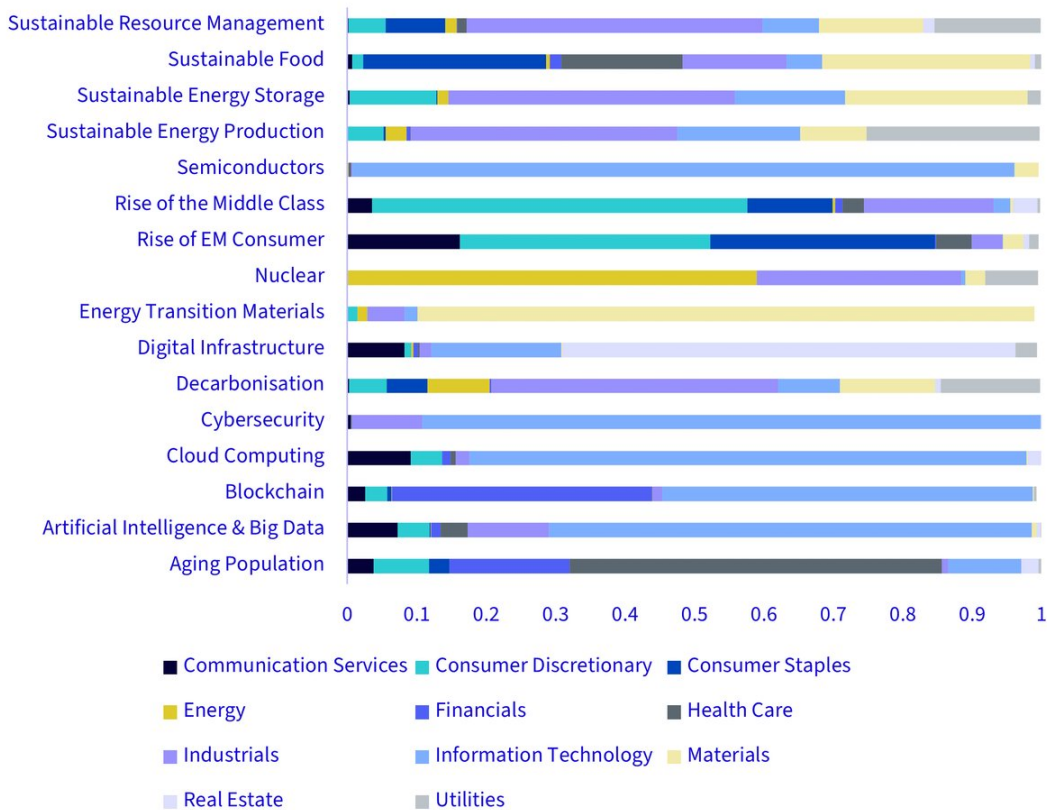
L'investissement thématique est devenu plus pertinent dans les années 2000, avec l'essor d'Internet et les avancées technologiques rapides. Tandis que l'investissement sectoriel se concentre sur des secteurs spécifiques, l'investissement thématique adopte une approche plus large en identifiant et en capitalisant sur les tendances à long terme susceptibles de transformer la société et l'économie, et englobe plusieurs secteurs.

À différents égards, l'investissement thématique peut être considéré comme avantageux par rapport à l'investissement sectoriel :

- **Une perspective plus large** : l'investissement thématique examine la situation dans son ensemble, en identifiant de puissantes tendances transversales susceptibles de stimuler la croissance dans divers secteurs et régions, plutôt que de se concentrer sur un secteur unique.

- **Une vision d'avenir** : il permet aux investisseurs d'adhérer à une vision de l'avenir, en capitalisant potentiellement sur les forces transformatrices qui façonnent le monde. Il permet aux investisseurs de miser sur des sociétés pure play de moindre envergure, alignées sur les tendances à long terme et susceptibles de devenir de grandes voire très grandes capitalisations.
- **Une flexibilité** : l'investissement thématique n'est pas limité par les frontières sectorielles traditionnelles, qui ne suivent pas le rythme de l'évolution du marché, ce qui permet des stratégies d'investissement plus adaptables à mesure que les tendances évoluent.
- **Une diversification au sein des thèmes** : un thème unique peut englober des entreprises opérant dans de multiples secteurs. Un thème « énergie propre », par exemple, peut inclure des entreprises énergétiques, des constructeurs de véhicules électriques et des producteurs de batteries, de même qu'un thème « intelligence artificielle » peut être axé sur les semi-conducteurs, les technologies de l'information, voire sur la finance et l'immobilier.
- **Un potentiel de rendements plus élevés** : en identifiant et en investissant dans les tendances émergentes de manière précoce, et en se concentrant ainsi sur les potentielles très grandes capitalisations de demain, l'investissement thématique est susceptible d'offrir un potentiel de rendements plus élevés par rapport aux indices de marché plus larges, qui ont tendance à se concentrer sur les très grandes capitalisations d'aujourd'hui.
- **Un alignement sur des valeurs personnelles** : l'investissement thématique permet souvent aux investisseurs d'aligner leurs portefeuilles sur leurs croyances et valeurs, ce qui le rend attrayant pour ceux qui recherchent des résultats à la fois financiers et axés sur l'impact.

Illustration 1 : Les thèmes traversent les secteurs et confèrent une diversification



Source : WisdomTree, FactSet. Au 29 mars 2024.

L'indice WisdomTree Megatrends UCITS : une approche innovante de l'investissement multithématique

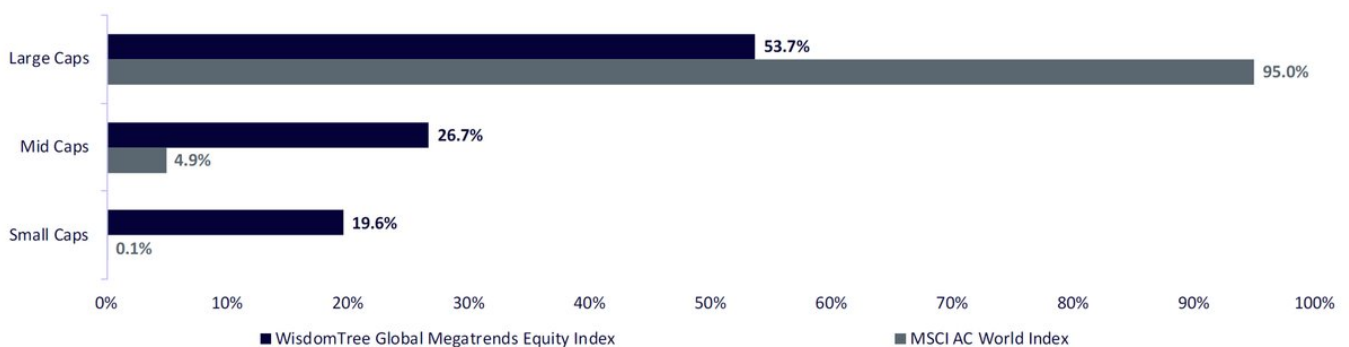
Pour les investisseurs à la recherche d'une large exposition multithématique pure play à des thèmes susceptibles de conférer une exposition aux tendances les plus pertinentes ainsi qu'à leur évolution au fil du temps, l'indice [WisdomTree Megatrends UCITS](#) se compose de seize thèmes dans trois mégatendances plus larges, comme illustré ci-dessous.

Illustration 2 : Thèmes de l'indice WisdomTree Megatrends UCITS

Source : WisdomTree. Au 22 avril 2024.

L'indice MSCI AC World peut être considéré comme une stratégie d'investissement **multisectorielle**. Par opposition, et malgré son approche étendue d'inclusion d'un large éventail de thèmes, la stratégie d'investissement **multithématique** de l'indice **WisdomTree Megatrends UCITS** maintient un faible chevauchement avec l'indice MSCI AC World, de seulement 17,9 % au 22 avril 2024. En phase avec la promesse consistant à cibler les très grandes capitalisations de demain, le chevauchement avec les très grandes capitalisations actuelles demeure faible, les pondérations étant allouées plus uniformément aux sociétés à fort potentiel et alignées sur les tendances à long terme. On l'observe dans la répartition de capitalisation boursière ci-dessous, et dans le chevauchement avec les dix principales actions de l'indice MSCI AC World.

Illustration 3 : Répartition de la capitalisation boursière par rapport à l'indice MSCI AC World



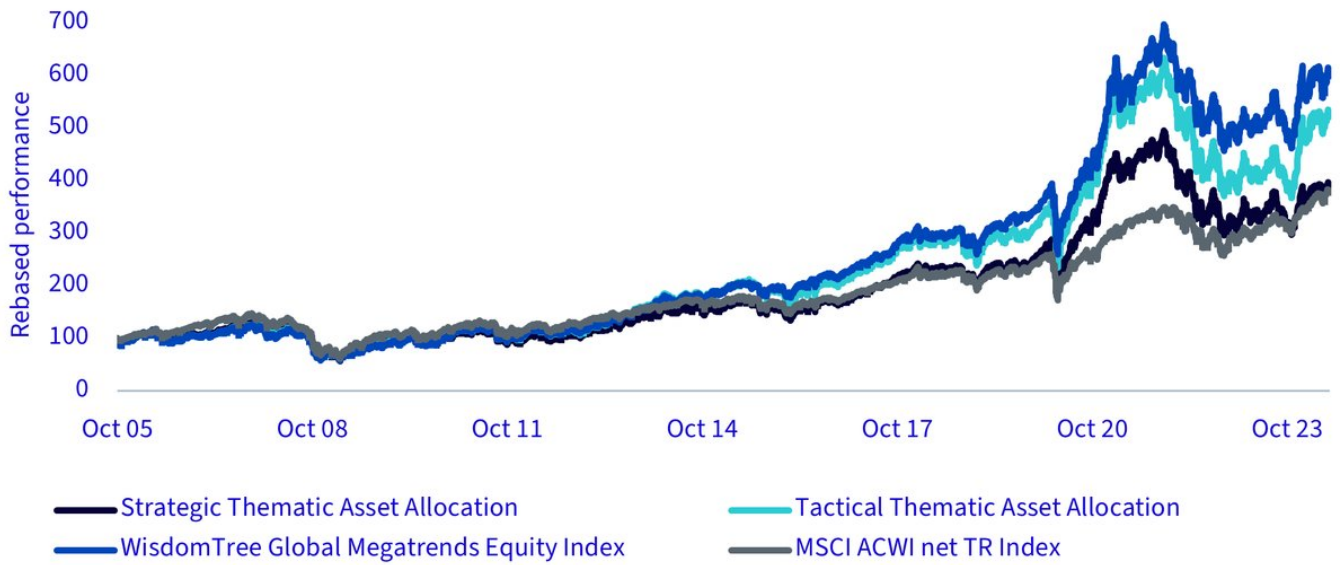
Source : WisdomTree, FactSet, Bloomberg. Au 29 mars 2024. L'indice utilise les pondérations au moment du rééquilibrage du 19 avril 2024.

Illustration 4 : Chevauchement avec les principales actions de l'indice MSCI AC World (très grandes capitalisations)

Source : WisdomTree, FactSet. Au 22 avril 2024.

L'indice **WisdomTree Megatrends UCITS** déploie plusieurs niveaux de génération d'alpha : l'allocation thématique stratégique repose sur les tendances à long terme et la pertinence des thèmes (réexamen annuel en avril), la superposition d'allocation thématique tactique cible les tendances et le momentum à court terme dans plusieurs thèmes déterminés (réexamen trimestriel), et la superposition finale supprime de chaque thème les sociétés dont les actions concernent des thèmes qui ont sous-performé par rapport au thème plus large (réexamen trimestriel). Selon les données rétrospectives sur la période des vingt dernières années, ce processus de génération d'alpha ajoute de la performance à chaque niveau, avec une surperformance systématique par rapport à l'indice MSCI ACWI Net Total Return.

Illustration 5 : Différents niveaux de génération d'alpha selon les données rétrospectives sur une période de vingt ans



Source : WisdomTree, FactSet. Du 3 octobre 2005 au 27 mai 2024. **Les performances historiques ne garantissent pas les résultats futurs, et tout investissement est susceptible de perdre de la valeur.**

Important Risks Related to this Article

INFORMATIONS IMPORTANTES

Communications commerciales publiées dans l'EEE Ce document est publié et approuvé par WisdomTree Ireland Limited, une société autorisée et réglementée par la Central Bank of Ireland.

Communications commerciales émises dans des juridictions en dehors de l'EEE Ce document est publié et approuvé par WisdomTree UK Limited, une société autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni.

WisdomTree Ireland Limited et WisdomTree UK Limited sont toutes les deux désignées comme « WisdomTree » (le cas échéant). Notre Politique sur les conflits d'intérêts et notre Inventaire sont disponibles sur demande.

Réservé aux clients professionnels uniquement. La performance passée ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Toute donnée de performance historique incluse dans ce document peut avoir été obtenue par calcul a posteriori (« back testing »). Le back testing est le processus qui consiste à évaluer une stratégie d'investissement en appliquant à des données historiques afin de simuler la performance que cette stratégie aurait produite. La performance ainsi obtenue est purement hypothétique et n'est fournie dans ce document qu'à des fins d'information. Les données obtenues par calcul a posteriori ne représentent pas une performance réelle et ne doivent pas être considérées comme indicatives d'une performance réelle ou future. La valeur de tout investissement peut être affectée par des fluctuations de taux de change. Toute décision d'investissement doit être fondée sur les informations figurant dans le prospectus approprié et sur des conseils indépendants en matière d'investissement, fiscaux et juridiques. Ces produits peuvent ne pas être disponibles sur votre marché ou ne pas vous convenir. Le contenu de ce document ne constitue ni un conseil en investissement, ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat d'un produit ou d'investissement.

Un investissement dans des produits cotés en bourse (ETP) dépend de la performance de l'indice sous-jacent, moins les coûts, mais ne doit pas égaler exactement cette performance. Les ETP présentent de nombreux risques, notamment les risques de marché généraux liés à l'indice sous-jacent concerné, les risques de crédit sur le fournisseur des swaps sur indice utilisés dans les ETP, les risques de change, les risques de taux d'intérêt, les risques d'inflation, les risques de liquidité, et les risques juridiques et réglementaires.

Ce document n'est pas et ne doit en aucun cas être interprété comme, une publicité ou une offre publique de vente d'actions aux États-Unis ou dans toute province ou tout territoire des États-Unis, où ni les émetteurs ni leurs produits ne sont agréés ou inscrits, où la distribution des produits n'est pas autorisée et où aucun prospectus des émetteurs n'a été déposé auprès d'une quelconque commission des valeurs mobilières ou autorité de réglementation. L'introduction, la transmission et la distribution (directes ou indirectes) de ce document ou des informations qu'il contient sont interdites aux États-Unis. Ni les émetteurs ni aucun titre

émis par eux n'a été ni ne sera enregistré en vertu de la Loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (United States Securities Act of 1933) ou de la Loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act of 1940) et aucun d'eux n'a été ni ne sera qualifié en vertu des dispositions légales applicables de tout État relatives aux valeurs mobilières.

Ce document peut contenir des commentaires indépendants sur le marché rédigés par WisdomTree sur la base des informations publiques disponibles. Bien que WisdomTree s'efforce d'assurer l'exactitude du contenu de ce document, WisdomTree ne peut en garantir l'exactitude. Les fournisseurs de données tiers sollicités pour obtenir les informations contenues dans le présent document ne donnent aucune garantie ou représentation de quelque sorte en rapport avec ces données. Lorsque WisdomTree exprime ses propres opinions concernant le produit ou l'activité du marché, ces opinions sont susceptibles de changer. WisdomTree, ses alliés et leurs dirigeants, directeurs, partenaires ou employés respectifs déclinent toute responsabilité pour toute perte directe ou indirecte découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu.

Ce document peut contenir des déclarations prospectives, y compris notre opinion ou nos attentes actuelles concernant la performance de certains secteurs et/ou catégories d'actions. Les déclarations prospectives sont sujettes à certains risques, incertitudes et hypothèses. Il n'existe aucune garantie quant à l'exactitude de ces déclarations et les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats prévus dans ces déclarations. WisdomTree recommande fortement de prendre ces déclarations prospectives avec la plus grande précaution.

WisdomTree Issuer ICAV

Les produits pris en considération dans le présent document sont émis par WisdomTree Issuer ICAV (l'« Émetteur WT »). L'Émetteur WT est une société d'investissement à compartiments multiples, à capital variable et à responsabilité séparée entre ses fonds, structurée sous forme de Véhicule de gestion collective d'actifs de droit irlandais en vertu de la législation irlandaise et agréée par la Central Bank of Ireland (« CBI »). L'Émetteur WT est structuré sous forme d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM ») en vertu de la législation irlandaise et procèdera à l'émission d'une catégorie d'actions distincte (« Actions ») représentative de chaque fonds. Les investisseurs sont invités à lire le prospectus de l'Émetteur WT (« Prospectus WT ») avant d'investir, et à consulter la section du Prospectus WT intitulée « Risk Factors » pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans les Actions.

Notice to Investors in Switzerland – Qualified Investors

Le présent document constitue un document promotionnel relatif au(x) produit(s) financier(s) y mentionné(s).

Le prospectus et le Document d'informations clés aux Investisseurs (DICI) sont disponibles sur le site Internet de WisdomTree : <https://www.wisdomtree.eu/fr-ch/resource-library/prospectus-and-regulatory-reports>

Certains des compartiments figurant sur le présent document pourraient ne pas avoir été enregistrés auprès de l'Autorité fédérale suisse de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). En Suisse, les compartiments en question, qui n'ont pas été enregistrés auprès de la FINMA, seront exclusivement distribués à des investisseurs qualifiés, au sens établi par la Loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux ou son ordonnance d'application (chacune pouvant être amendée, le cas échéant). Le représentant et agent payeur des compartiments en Suisse est Société Générale Paris, Zurich Branch, Talacker 50, PO Box 5070, 8021 Zurich, Suisse. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels des compartiments sont disponibles gratuitement auprès du représentant et agent payeur. Concernant la distribution en Suisse, le lieu d'exécution et la juridiction compétente correspondront au siège du représentant et agent payeur.

À l'intention des investisseurs en France

Les informations présentées dans le présent document sont préparées à la seule intention des investisseurs professionnels (au sens de la directive MiFID) qui investissent pour leur propre compte. Par ailleurs, ce document ne saurait aucunement être distribué auprès du public. La distribution du Prospectus et l'offre, la vente ou remise d'Actions dans d'autres juridictions peuvent être restreintes ou interdites par la loi. WT Issuer est un OPCVM régi par la législation irlandaise et agréé par la Financial Regulatory (autorité de réglementation financière) en tant qu'OPCVM conforme à la réglementation européenne, mais n'est pas tenu néanmoins de respecter les mêmes règles que celles qui s'appliquent pour un produit similaire agréé en France. Le Fonds a été enregistré à des fins de commercialisation en France par la Financial Markets Authority (Autorité des marchés financiers) et peut être distribué auprès des investisseurs situés en France. Des copies de tous les documents (c'est-à-d. le Prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur, tout supplément ou addenda y aèrent, les derniers rapports annuels ainsi que l'Acte et les statuts constitutifs) sont disponibles en France, gratuitement auprès de l'agent centralisateur français, Societe Generale au 29, Boulevard Haussmann, 75009, Paris, France. Toute souscription d'Actions du Fonds s'effectuera selon les conditions prévues dans le prospectus et tout supplément ou addenda y aèrent.

For Investors in Monaco: Ce document est destiné spécifiquement et uniquement aux banques dûment enregistrées et / ou les sociétés de gestion de portefeuille autorisées à Monaco. Ce document ne doit pas être envoyée au public à Monaco.